

EXTRAIT DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2017

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Cécile TABEAU, Marie-Joëlle EMON, Susan HANCOCK, Nina POUPELIN,

Messieurs : Eric BUINIER, Alain POTTIER, Christopher HANCOCK, Claude SORLIN, Henri BLOIS.

Absents : Mesdames Charlène ARRIVE, Josette BERARD (pouvoir à Nina POUPELIN), Bernard VICENTY, Anthony DUPUY

Madame Séverine GILBERT a été nommée secrétaire de séance.

1-Marché des télécommunications avec la CDA

Madame le Maire présente la proposition de la CDA aux collectivités adhérentes, consistant à former un groupement de commandes pour les télécommunications fixes, internet et mobiles, sachant que les besoins sont similaires. La CDA en serait le coordonnateur. A cet effet Madame le Maire donne lecture de la convention fixant les modalités de fonctionnement de ce groupement et les engagements de chaque membre. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés donne son accord pour rejoindre ce groupement.

2-Don de l'association « Les Boute en train »

Madame le Maire informe que suite aux Romanes, l'association « les Boute en train », ayant tenu la buvette reverse à la commune le montant de la recette de cette soirée. Le montant s'élève à 1987,66 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte ce versement.

3-Renouvellement de la taxe d'aménagement

Madame le Maire rappelle que la commune de Migron a institué la taxe d'aménagement en 2011 au taux de 1,50%, renouvelable tous les 3 ans. Renouvelée fin 2014 avec exonération des abris de jardin soumis à déclaration préalable, celle-ci arrive à échéance en fin d'année. Madame le Maire demande à l'assemblée son renouvellement à compter du 01/01/2018.

Le Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés, décide le renouvellement aux mêmes conditions

4- Proposition d'une récompense pour les lauréats du bac avec mention très bien

Pour faire suite à quelques demandes, Madame le Maire propose à l'assemblée de récompenser les lauréats du bac avec mention très bien.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'offrir une carte cadeau d'un montant de 100 €, dans une boutique culturelle.

5-Questions diverses

Madame le Maire

-Informe des travaux de mise en place du muret place des capucins, début novembre, par le SAS (chantier d'insertion). A cet effet elle présente les devis pour les matériaux nécessaires à la réalisation.

- Fait part d'une demande de M. CHINCHON, directeur de l'école primaire de Burie, pour une éventuelle participation de la municipalité pour un voyage à l'île d'Oléron. Cette participation évaluée à 10 € par enfant migronnais, concernerait 16 enfants. Cette question fera l'objet d'un prochain ordre du jour, une délibération étant nécessaire.

- Informe qu'à compter du 01/01/2018, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera tous les 15 jours. La redevance de base sera calculée pour 18 levées. Un surplus sera appliqué à chaque levée supplémentaire.

A partir de juillet 2018 le ramassage du verre et du papier ne se fera plus en porte à porte, seul le ramassage des sacs jaunes continuera de cette façon. Des containers vont être installés sur la commune pour le verre et le papier. Les endroits sont à déterminer.

-Fait part de la demande du Maire de Saint Sulpice de Cognac, qui souhaite faire partir un container de produits de 1^{ère} nécessité sur l'île de Saint Martin, suite aux derniers évènements climatiques. Une commerçante de cette commune a son fils et son ex- mari dans cette île, et a des contacts sur place. Le coût est d'environ 3000 à 3500 €. La commune pourrait participer à hauteur de 1 € par habitant, soit un don de 750 €. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

Nina POUPELIN

Précise que les bacs à la déchetterie de Burie ont parfois des hauteurs impossibles à atteindre. La CDA qui gère la déchetterie a déjà été alertée sur ce problème.

Christopher HANCOCK

Présente le travail accompli par la commission « sécurité routière » au sein du Conseil, et sous sa responsabilité, mentionnant notamment les zones critiques et les solutions d'amélioration.

Suggère une réunion pour mettre en place une « cellule de crise » lorsqu'un évènement grave intervient sur la commune.

Henri BLOIS

Informe que les caniveaux à Sainte-Benête n'ont pas été nettoyés. Alain POTTIER va voir et faire procéder au nettoyage.

Claude SORLIN

Se fait l'écho de Mme Flora KOTTAUD qui souhaiterait donner des cours de chant le samedi sur la commune et souhaite savoir si il y a une salle disponible pour le lui permettre. À voir auparavant le nombre de personnes intéressées.

Alain POTTIER

Informe des différents travaux réalisés par les employés durant le mois de septembre dans la salle des fêtes (mise en place de supports pour les tables, réaménagement de la cave)

Le Maire, Agnès POTTIER